



Chez Marie GONTIER **en présence de** :

Marie GONTIER, Jean Paul RONDOT, Nadine DIMANCHE, André HERNANDEZ, Gillian MUMFORD, Luc VERNAY, Sylvaine MURAZ, Amy SOULIE, Brigitte BIENASSIS (Maire)

Animation : Gilles CERUTTI (conseiller municipal) et Pascaline MENARD (CCCC / service déchets)

1. Les déchets – présentation par Pascaline MENARD (service déchets à la CCCC)

Pascaline MENARD nous a exposé l'organisation et les différentes étapes de la collecte et du recyclage des déchets (fonctionnement, coût, organisation).

Son exposé très détaillé nous a permis d'appréhender les flux des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries et biodéchets), ainsi que les enjeux du recyclage et les orientations futures de la CCCC en matière de déchets. Pascaline nous a également rappelé les règles élémentaires du tri sélectif, à savoir par exemple que :

- la vaisselle cassée (verres ou assiettes) ne va pas dans le bac à verre mais va dans les ordures ménagères
- les emballages papier (farine et sac à pain) et les documents déchiquetés vont dans le bac bleu (papier et carton).
- les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être mis impérativement dans le bac vert (verre) de préférence sans bouchons ni couvercles, simplement vidés, non lavés
- les emballages plastiques (bouteilles, bidons, flacons), les boîtes alimentaires acier ou alu, les briques et cartonnettes (lait, jus de fruits, bidon de lessive, bain douche, shampoing...etc) doivent être mis, vidés, non lavés, dans le bac jaune, sans bouchon (les bouchons plastic sont mis dans les collecteurs de bouchon ou dans les ordures ménagères)

Evidemment cette liste n'est pas exhaustive et vous pouvez contacter la CCCC en cas de doute ou consulter le site internet de la commune.

Tous les habitants de la CCCC peuvent aller à la déchetterie de St Pierre d'Entremont ou à celle d'Entre-Deux-Guiers (zone industrielle de Chartreuse Guiers). La déchetterie de St Pierre d'Entremont ne prend pas les déchets verts, les gravats, l'amiante / fibro-ciment, le plâtre, le PVC, les capsules de cafés alors que celle d'Entre-Deux-Guiers les prend. Batteries, ampoules électriques, appareils électro ménagers, déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI), etc... doivent être apportés en déchetterie. Les piles sont aussi collectées en mairie et au SPAR. Les vêtements propres sont collectés dans 12 points de collecte sur le territoire CCCC.

Pour information, la pharmacie de Saint Pierre fournit aux patients qui ont un traitement avec des injections, une boîte jaune avec un couvercle vert prévue pour les déchets piquants, coupants, tranchants (PCT).

Le système éco-emballage reverse aux collectivités la contribution versée par les entreprises qui produisent des produits emballés. Ce reversement représente pour notre communauté de communes environ 110000 euros par an.

La collecte des déchets viendra à évoluer pour optimiser les coûts dans un souci de maîtriser au mieux le fonctionnement dans l'intérêt de tous alors continuons à nous améliorer dans le tri sélectif et le compostage pour limiter les déchets incinérés (ordures ménagères).

Pascaline aborde aussi la proposition de la commission déchets de la CCCC d'installer des bacs à déchets (y compris les ordures ménagères) enterrés ou semi-enterrés : à voir comment l'investissement est pris en charge. Ça permettrait de réduire les coûts de collecte. Pour St Pierre, c'est éventuellement à étudier pour le centre bourg dans le cadre de sa réhabilitation.

Pascaline propose aux habitants intéressés une visite du centre de tri et de l'UVETD (Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets) de Chambéry

- le 18 mai après midi. L'heure de départ serait fixée à 13h30, avec un retour à 17h30 (transport pris en charge par la CCCC au départ de la mairie de la commune).
- Les personnes intéressées devront obligatoirement s'inscrire au préalable auprès du service déchets au 04.76.66.65.24 ou par courriel : p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr.

2. Actualités et informations

Aménagement de la traversée du bourg

Les comptes rendus et les documents du projet sont sur le site internet communal. Le maître d'oeuvre a été choisi : Alpes Etudes & ESAU. La 1^{ère} phase de travaux est programmée pour 2016. Elle concerne la liaison le bourg – le Replat. Des tests pour la position des écluses sont prévus : route du Replat : en mai / juin. Devant le cimetière : en juillet/août.

Devenir des bâtiments désaffectés : Une première réunion du groupe de travail sera organisée courant avril/mai avec l'aide de CAP Rural

Comptes administratifs 2015

Budget général : Les dépenses de fonctionnement sont de 481 k€, celles d'investissement sont de 1045 k€. Le résultat cumulé est de 137 k€ et 235 k€ avec les « reste à réaliser ».

Budget annexe assainissement : les dépenses de fonctionnement sont de 139 k€, celles d'investissement sont de 118 k€. Le résultat cumulé est de -11,7 k€.

Budgets primitifs 2016 (pas encore voté)

Fusion des deux budgets pour faciliter l'équilibrage des comptes.

Augmentation des dépenses (contributions, charges à caractère général, personnel), baisse des dotations. Cela réduit la marge de manoeuvre et notre capacité d'investissement.

En investissement les principales opérations sont : aménagement de la traversée du bourg / phase 1 ; réfection de la sous station de chauffage du bâtiment Notre Dame ; programme de travaux de voirie (route des Varvat, chemin aux courriers) ; fins de programme (appartements des Bandet, camping, étude éclairage public). Pas d'investissement sur l'éclairage public cette année car pas de subvention.

Communauté de communes

PLUiH (bureau d'études EPODE) : La phase de diagnostic est en cours. Prochaine réunion publique le 26 septembre à 20h. Un questionnaire habitants est en ligne : <http://coeurdechartreuse.fr/>

Projet de territoire (bureau d'études ARGOS). Le diagnostic a été réalisé. La construction de la stratégie est en cours. Prochain atelier pour les socio professionnels le 3 mai.

Communication : Parution du journal de la CCCC. Construction du site internet en cours.

Accueil des migrants

Accueil d'une famille (mère, grand mère et 3 enfants de 2, 4 et 6 ans) dans un logement communal vacant mis à disposition gratuitement et remis en état par des bénévoles. Les charges locatives sont prises en charge par les associations Savoie Solidarité Migrants et Entremonts et peuple (grâce aux dons)

Organisation / administration

Arrivée de Virginie BOEHM au secrétariat de mairie.

Autres informations

La direction de La Poste propose de créer une maison de service au public dans les locaux du bureau de poste : projet prévu pour 2016.

3. Questions diverses

Suivi des demandes des habitants : un dispositif de bocage de la poubelle des Varvat a été mis en place par la CCCC suite à la demande formulée lors du dernier conseil de hameaux.

Banc de Mollard la Croix : sur proposition de M LUC VERNAY les habitants volontaires pourront réparer le socle du banc de mollard la croix qui se dégrade. Voir avec lui pour les détails d organisation. Remblai à chercher.

4. Thème, date et lieu du prochain conseil de hameaux

Le conseil de hameaux de l'automne aura lieu le

1^{er} OCTOBRE 2016 à 17 heures

Chez M et Mme HERNANDEZ aux Bandet

Il traitera du projet de territoire de notre communauté de communes (orientation, enjeux, moyens).

Merci à tous d'être impliqués et de venir de plus en plus nombreux